



Tilff, le 08 novembre 2022

OA006 - Les scouts de Tilff
scoutsdetilff.be

Objet : frais d'inscription pour l'année scout 2022-2023

Chers parents,

Nous espérons que votre enfant pourra s'épanouir tout au long de cette nouvelle année. C'est avec détermination que nos animateurs se mettent bénévolement au service des enfants pour leur faire découvrir la vie de groupe et les valeurs scout.

Notre unité fait partie de la Fédération des Scouts de Belgique qui organise le mouvement scout en Wallonie et à Bruxelles. Une **cotisation** est demandée par la Fédération pour chaque personne qui participe aux activités scout afin de **couvrir les frais d'assurance**. Ceux-ci sont facturés à l'unité par la Fédération en fonction du nombre d'inscrits.

Le montant de la cotisation est variable en fonction du nombre de membres de la famille inscrits à la Fédération (même dans une autre unité ou à la GCB). En toute transparence, vous trouverez le détail des cotisations en utilisant le lien suivant : <https://lesscouts.be/administratif/cotisations.html?L=0>.

Notre unité prend une **quote-part** d'environ 10 euros par enfant, comprise dans le montant qui vous est demandé. En effet, l'unité doit couvrir les **frais** nécessaires à son **fonctionnement** : payer les charges des locaux (eau, électricité, ...), qui comme dans beaucoup de secteurs souffrent malheureusement d'une sévère augmentation, et permettre la participation à des activités exceptionnelles dont le coût trop élevé ne vous est pas intégralement demandé.

En bref, et suite à l'augmentation des cotisations initiée par la Fédération cette année, les frais d'inscription à l'unité scout de Tilff s'élèvent à :

65€ par FAMILLE si un seul membre de la famille est inscrit à la Fédération
100€ par FAMILLE si deux membres de la même famille sont inscrits à la Fédération
130€ par FAMILLE si 3 membres de la même famille sont inscrits à la Fédération
160€ par FAMILLE si 4 membres de la même famille sont inscrits à la Fédération
(+35€ par membres supplémentaires).

Nous vous invitons à régler ce montant **pour le 1^{er} décembre au plus tard**, sur le compte :

Titulaire :	Unité des Scouts de Tilff
N° de compte :	BE81 0014 5461 4424
Mention :	Nom et prénom du ou des enfants concernés (pas de totem) et section (c'est important !)

Ces dernières années, l'unité a dû bien trop souvent courir après certains paiements, ce qui est à la fois coûteux en temps et en énergie, mais peut également mettre en péril sa situation financière. Etant donné que l'unité doit avancer le montant des cotisations à la Fédération pour chacun de nos animés (ce qui

génère donc inévitablement un trou dans la caisse de l'unité lorsque nous recevons des paiements tardifs ou même carrément pas de paiement du tout...), nous avons donc décidé, afin de maintenir une gestion financière saine de l'unité, que les paiements des cotisations devront à coup sûr avoir été effectués **AVANT le 15 décembre de l'année en cours**, sans quoi votre enfant ne sera malheureusement plus en ordre d'assurance et sera automatiquement retiré des listings de l'unité.

Cette cotisation ne peut cependant pas être un frein à la pratique du scoutisme. Si nécessaire, un étalement du paiement peut être envisagé. De même, il existe un tarif de solidarité pour les familles éprouvant des difficultés financières. Pour bénéficier de ce tarif réduit, nous devons introduire rapidement et dès maintenant une demande auprès de la Fédération. N'attendez donc pas la dernière minute pour discuter avec les animateurs d'unité, en toute discrétion.

Les animateurs de section et d'unité, bien que bénévoles, paient également intégralement leur cotisation. Ils vous remercient déjà de votre confiance et sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou soucis. N'hésitez pas à faire appel à nous en cas de besoin.

Pour toute question relative aux cotisations, vous pouvez donc contacter Bastien Horemans (Chipmunk) au 0498/23.03.12 ou Alison Urbain au 0496/89.83.58.

Pour l'unité des Scouts de Tilff,

Jean-Didier Vandeveld
Animateur d'unité
« Chaton Pétillant »
0496/95.55.85
jeandivandeveld@yahoo.com

Bastien Horemans
Équipier d'unité
« Chipmunk Mine de rien »
0498/23.03.12
bastienschoremans@gmail.com

Sylvain Scholle
Équipier d'unité
« Tamarin sans tournant »
0489/71.31.50
soy.scholle@yahoo.fr

Alison Urbain
Équipière d'unité
Totem à acquérir
0496/89.83.58
alison.urbain@yahoo.fr